



FORMATION VIVEA

CHIENS DE PROTECTION : bien intégrer un chien dans un troupeau

Mardi 22 septembre et Vendredi 2 octobre 2020

9h00-17h00

Ferme des Chèvres du Griffey - Gaëtan & Benoite Piret

40 Chemin de Savoyeres, 38640 Claix

Repas partagé tiré du sac, sur place.

2 jours de formation pour avoir les clés pour réussir l'introduction d'un chien de protection dans son troupeau.

Formation avec Vincent Ducomet, éleveur ovin, comportementaliste canin, membre du réseau national de l'IDELE sur les chiens de protection.

Renseignements - Inscription (obligatoire)

Charlène Mignot – Addear 38

Tél. : 07 66 79 68 60

addear38@wanadoo.fr

117, rue des Alliés - 38 030 Grenoble

Programme et modalités financières

Voir au dos



Objectifs de la formation : Être capable de mettre en place un chien de protection dans un troupeau et en comprendre les comportements. Comprendre le rôle et les comportements attendus d'un chien de protection. Choisir son chien de protection et réussir son introduction dans le troupeau. Gérer son ou ses chiens de protection au quotidien. Apprécier la qualité d'un chien de protection.

Enjeux : La présence active d'un bon chien de protection dans un troupeau constitue un des moyens dont disposent les éleveurs pour sécuriser leurs animaux. Mais, pour qu'ils soient efficaces, il y a certaines règles à suivre.

Pré-requis : Aucun.

Déroulé du programme et méthodes pédagogiques

- J1 : Place du chien de protection : quelles différences avec un chien de conduite ? Les comportements attendus d'un chien de protection : respect du troupeau, attachement au troupeau et respect de l'homme. Choix du chiot. Introduction et les premiers mois du chiot en bergerie.
- J2 : Première sortie du chiot au pâturage. Gestion de son ou ses chiens de protection au quotidien, Appréciation du niveau de qualité des différents paramètres de la protection d'un chien.

Visite et échanges sur une ferme.

Modalités d'évaluation des acquis : en continu au cours des interventions et des mises en situation. L'évaluation se fera avec un questionnaire bilan écrit de fin de formation portant sur le contenu et la forme de la formation. Une attestation de formation vous sera remise.

Durée : 14h. *(Vous vous engagez pour les 2 jours.)*

Intervenants : Vincent Ducomet, éleveur ovin, comportementaliste canin, membre du réseau national de l'IDELE sur les chiens de protection.

Inscription : Obligatoire avant le 14 septembre 2020 (Places limitées). Caution de 50 € à envoyer pour valider votre inscription (restituée le jour de la formation).

Tarif et conditions : Gratuit pour les éligibles VIVEA. 50 €/jour, pour les non éligibles. NB : 154 €/jour sont pris en charge par le VIVEA pour les personnes éligibles*, dans la limite du plafond annuel de 2000 €. *à jour de leurs cotisations : chefs d'exploitation, collaborateur-trices d'exploitation, aides familiaux ou cotisant-es de solidarité / porteur-euse-s de projet sous conditions.

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation. [Plus de détails ici](#).

Co-voiturage : Sauf avis contraire de votre part, les coordonnées des participants seront partagées pour faciliter les covoiturages.

92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation

L'ADDEAR de l'Isère : réunit des paysan-ne-s qui soutiennent des initiatives en milieu rural vers plus d'autonomie et de solidarités. Elle organise des formations et journées d'échange pour partager et apprendre de nouveaux savoir-faire afin de mûrir les pratiques paysannes. *Que vous soyez paysan.ne ou non, pour nous soutenir, vous pouvez adhérer ou faire un don à l'ADDEAR.*